



01/09/2021

<b>ACCESSIONS – RETROGRADATIONS U16 SAISON 2021/2022</b>		
<b>Début de saison 2021 - 2022</b>		
<b>CHAMPIONNAT U16 R1 30 EQUIPES (3 x 10)</b>	Vient des U15 R1	<b>30</b>
<b>CHAMPIONNAT U16 R2 42 EQUIPES (2 x 11 + 2 x 10)</b>	Vient des U15 R2 + U15 D1	<b>42</b>
<b>Fin de saison 2021 - 2022</b>		
<b>CHAMPIONNAT U16 R1 30 EQUIPES (3 x 10)</b>	Accèdent en U17 NAT	<b>1</b>
<b>CHAMPIONNAT U16 R1 30 EQUIPES (3 x 10)</b>	Accèdent en U17 R1	<b>23</b>
<b>CHAMPIONNAT U16 R2 42 EQUIPES (2 x 11 + 2 x 10)</b>	Accèdent en U17 R1	<b>7</b>
<b>CHAMPIONNAT U16 R1 30 EQUIPES (3 x 10)</b>	Descendent en U17 District	<b>6</b>
<b>CHAMPIONNAT U16 R2 42 EQUIPES (2 x 11 + 2 x 10)</b>	Descendent en U17 District	<b>35</b>

### Organisation générale

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats. Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

### Participant à ces championnats :

- Niveau R1 : 30 équipes réparties en trois poules de 10 équipes, avec matches aller/retour sur toute la saison
- Niveau R2 : 42 équipes réparties en deux poules de 11 équipes et deux poules de 10 équipes, avec matches aller / retour sur toute la saison.

Les principes d'accès doivent être indiqués dans les règlements des compétitions départementales, en respectant les dispositions prévues dans les Règlements Généraux de la Ligue Nouvelle-Aquitaine ainsi que celles incluses dans le règlement de la compétition.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U16 R1 ou U16 R2 ne peut pas accéder pour la saison suivante, au championnat U17 R1

### Peuvent participer à ces championnats :

- les joueurs de catégorie d'âge U16, U15 – amateur ou sous contrat (apprenti ou aspirant)
- les joueurs de catégorie d'âge U14 qui devront remplir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

### II Accessions - Rétrogradations

Le nombre d'accessions et de rétrogradations est indiqué au tableau des montées et descentes des U16 régionaux avec les précisions ci-après :

#### Accession de l'équipe U16 R1 en Championnat National U17

L'équipe qui accède à cette compétition est désignée dans les conditions reprises à l'article 7 du règlement des championnats nationaux de jeunes. Afin de déterminer l'équipe accédante, la Ligue organise des ½ finales entre le premier de chaque poule et le meilleur second (en faisant application des dispositions de l'article 14 des RG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine) de l'ensemble des 3 poules, puis une finale entre les vainqueurs. Un tirage au sort détermine le club qui reçoit pour les ½ finales. La finale a lieu sur un terrain neutre désigné par la commission.

#### Accession des équipes U16 R1 au championnat régional U17 R1

Les équipes classées de la première place, hors celle accédant au CN U17, à la 8<sup>ème</sup> place (incluse) de chacune des trois poules du championnat régional U16 R1, accèdent au championnat régional U17 R1.

En cas de vacance, il est fait appel à l'(les) équipe(s) classée 9<sup>ème</sup> du championnat régional U16 R1 la (les) mieux classée(s) afin d'obtenir des poules de 10 équipes, en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

#### Descente des équipes U16 R1 en district

Les équipes classées 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> des 3 poules de 10 équipes sont remises à la disposition de leur District d'affectation, sauf dispositions particulières liées à la procédure de vacance.

### Accession des équipes U16 R2 au championnat régional U17 R1

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de U16 R2 et les trois meilleurs 2<sup>nd</sup> accèdent au championnat régional U17 R1. En cas de vacance, il est fait appel à la 4<sup>ème</sup> équipe classée seconde des quatre poules puis ensuite au meilleur 3<sup>ème</sup> et ainsi de suite en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. A défaut de pouvoir combler la vacance de cette manière, les mêmes dispositions peuvent être appliquées avec les suivants à l'exclusion du dernier de chaque poule, afin d'obtenir des poules de 10 équipes en championnat régional U17 R1

### Descente en District des équipes U16 R2

Toutes les autres équipes, sauf celles maintenues en application du point d) ci-dessus, sont remises à disposition de leur District d'affectation.

### Dispositions particulières

Une équipe U16 R2 rétrogradant en District peut être remplacée par une équipe du même club accédant au championnat régional U16 R2 sauf si elle a déclaré forfait général avant le début de la compétition ou au cours de celle-ci.

### III Calendriers et Heures des matches

- période hivernale du 15 novembre au 15 février : 15h00
- en dehors de cette période : 15h30
- Lever de rideau : 13H00 ou 13H30

### IV Ballon

Le ballon est de taille 5.

### VI Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes).

### VII Dispositions diverses

#### a) Remplacement des joueurs

Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

#### b) Exclusion temporaire

L'exclusion temporaire s'applique à ces championnats dans le cadre de l'article 37 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Le temps d'exclusion est de 10 minutes.

**Nota** : une seule équipe par club peut participer aux championnats régionaux U16 R1 et R2